



**CFPPA**  
Airion - Beauvais



**CFA**  
AGRICOLE PUBLIC  
DES HAUTS-DE-FRANCE

# CAPa MA PH

Niv 3



## Métiers de l'Agriculture

Option Productions Horticoles - spécialité maraîchage et horticulture

**A** Formation en apprentissage de 800 heures réparties sur 2 ans

**FC** Nous contacter

### CONTENU DE LA FORMATION

#### Capacités générales

- UCG1** : Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- UCG2** : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- UCG3** : Intragir avec son environnement social

#### Compétences professionnelles

- UCP1** : Réaliser des travaux sur les végétaux
- UCP2** : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
- UCP3** : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

**UCARE** : Vente des produits de l'entreprise

### OBJECTIFS

- Obtenir une qualification professionnelle pour exécuter les travaux de travail du sol, de plantation, d'entretien des végétaux, de conditionnement ainsi que de la vente des produits de l'exploitation.
- Maîtriser les cultures de pleine terre et hors-sol
- Connaître les techniques de protection des végétaux contre les parasites, le gel, le vent et la chaleur
- Intervenir tout au long de la croissance des jeunes plants
- Observer, assurer leur entretien et veiller à leur acclimatation
- Entretien des matériels et équipements, et assurer une maintenance de premier niveau
- Participer à la récolte et au conditionnement des produits.

### LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire de l'emploi travaille le plus souvent en tant qu'ouvrier / ouvrière serriste, agricole en maraîchage, horticulture, pépinière, champignonnière.

### DATES DE LA FORMATION

Le début de la formation est fixé en septembre chaque année.  
Possibilité d'intégrer la formation tout au long de l'année sous conditions (contacter le CFPPA)

### RYTHME DE L'ALTERNANCE

En moyenne 1 semaine en UFA et 3 semaines en entreprise, de septembre à juin.

### PUBLIC

- Apprentis

- **Accueil de personnes en situation de handicap** ; nous contacter.

Accompagnement possible par un référent des personnes en situation de handicap et /ou en difficultés

D'autres conditions d'accès existent, contacter le CFPPA

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Avoir un maître d'apprentissage

Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis et test de positionnement.

### INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Coordonateur de pôle

03 44 05 98 19

CFPPA de l'Oise - Site de Beauvais  
40 rue Villebois-Mareuil, 60 000 BEAUVAIS

[www.lyceeagricoledeloise.fr](http://www.lyceeagricoledeloise.fr)

#### PRÉREQUIS

**Âge** : de 15 à 29 ans révolus. Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé. Pour les moins de 16 ans, avoir un cycle complet en classe de 3<sup>ème</sup>.

**Les candidats doivent justifier lors de l'entrée en formation :**

- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance

## LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER VISÉES PAR L'ACTION DE FORMATION

Taille, traitements et plantation des boutures et semis, récolte.

## LES CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Exercice du métier essentiellement en extérieur en relation avec les clients et du public. Bonne condition physique requise.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation diplômante niveau 3

Formation dispensée en face à face pédagogique

Pédagogie de l'alternance et active

### DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Formation en 7 Unités Capitalisables, obligation de validation de l'ensemble des UC. Le CAPA est constitué de 7 blocs de compétences dont 6 nationaux et 1 à l'initiative du centre de formation.

Chaque bloc de compétences est validé par des épreuves principalement orales.

### POSSIBILITÉ DE VALIDER UN OU PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES

- Réaliser des travaux sur les végétaux
- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation au conditionnement
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels



### POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- Bac Professionnel productions horticoles, spécialité productions florales et légumières
- BP REA

### ACCÈS PAR TRANSPORT

Bus, Train  
Transports scolaires  
Possibilité de stationnement public

### Restauration possible sur place

### TARIFS

Coût moyen France Compétence ou CNFPT. Nous consulter.

### FINANCEMENT

Conseil Régional, PTP (Projet de Transition Professionnelle), OPCO, Contrat de professionnalisation, CPF (Compte Personnel de Formation), Personnel

### RÉMUNÉRATION <sup>A</sup>

L'apprenti(e) est salarié(e) de l'entreprise.  
L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC.